



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre,
Le cinq décembre à dix-neuf heures,

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 28 /11/2024

Date d'affichage : 28/11/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 27
- votants : 40

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 121
- procurations : 96
- **nombre total de voix exprimées : 217**

Etaient présents :

Laure BOITEUX, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Michèle CACHOT-USUNIER, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Kévin FADIN, Valentin GAUTHEY (S), Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Olivier MESNIER, Dominique MOLLIER, Thierry MOREL, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Roland PERROT, Daniel PRIEUR, Manuela RAMBAUD, Elisabeth REDOUTEY, Gilles ROBERT, Charles SCHELLE, Franck VILLEMAIN, Sébastien WOLFF.

Etaient absents excusés :

Cédric BÔLE, Christine BOUQUIN, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Jean-Noël CUENOT, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Florian GAIFFE, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Pascal JACQUOT, Céline JEAMBRUN, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Catherine MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Emmanuel SAULNIER, Hervé SIMONIN, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Aurélie BESCHET, Françoise BEURET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Bénédicte HERARD, Christian HERARD, Thierry HOUSER, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Christian MAUVAIS, Nicolas MARGUET, James MICHEL, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Jean-Louis MOUGIN, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Denis NARBÉY, Sarah OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Vivien PERRET-GENTIL, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Laurent ROUSSET, Pascal ROUGNON, Yves ROY, Fabien ROYER, Jean-Noël SAUNIER, Régis SOULET, Véronique TATU, Michel TROUILLOT, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe

VERMOT, Baptiste VILLEMIN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Céline V
Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
David CHATELAIN a donné pouvoir à Thierry MOREL,
Jean-Noël CUENOT a donné pouvoir à Elisabeth REDOUTEY,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Florian GAIFFE a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Marcelline VIPREY a donné pouvoir à Anthony CUENOT.

Secrétaire de séance : Daniel PRIEUR

Objet : 2024-039 : Subvention poste Urbanisme et Scot

Le conseil régional de Bourgogne Franche Comté dans le cadre du contrat territoires en action (TEA), soutien l'ingénierie des territoires de contractualisation. Ce soutien peut concerner jusqu'à 3 postes. A ce titre nous souhaitons déposer 2 demandes de soutien sur des postes rentrant dans les priorités régionales et fléchées sur les missions Pays et SCoT.

Le poste urbanisme sera consacré à 80 % à la finalisation du SCoT et aux avis afférents. Les 20 % restants seront consacrés à la dimension Parc.

Le plan de financement pour le poste de chargée de mission urbanisme est le suivant :

- Dépenses : 51 536,52 €
- Recettes :
 - o Région BFC : 20 614,60 €
 - o Autofinancement : 30 921,92 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- D'autoriser le président à solliciter la subvention de fonctionnement auprès du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Approbation à l'unanimité

Nombre de voix : 217

Exprimés (en voix) : 217

- pour : 217

- abstention : 0

- contre : 0

- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme

le Président

Denis LEROUX

